

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DE L'AIN

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA DOMBES DU 16 MAI 2024

**Nombre de membres :**

 En exercice : 59  
 Présents : 35  
 Pouvoirs : 12  
 Votants : 45

**Date de convocation et d'affichage :**

7 mai 2024

**Numéro :**

D20240516\_127

**Objet :**

Modification du rapport d'analyse des offres pour un lot concernant la construction d'un multi-accueil à Châtillon-sur-Chalaronne

L'an deux mille vingt-quatre, le 16 mai, à 19 heures 30 minutes, le Conseil de la Communauté de Communes de la Dombes, légalement convoqué, s'est réuni à la salle polyvalente à Romans, sous la présidence de Madame Isabelle DUBOIS

COMMUNES	DELEGUES		Présent(s)	Absent(s)	Donne pouvoir à
ABERGEMENT-CLEMENCIAT	Daniel	BOULON	x		
BANEINS	Jean-Pierre	GRANGE	x		
BIRIEUX	Cyril	BAILLET		x	
BOULIGNEUX	Laurent	COMTET	x		
CHALAMONT	Roseline	FLACHER		x	T. JOLIVET
	Thierry	JOLIVET		x	
	Stéphane	MERIEUX		x	
CHANEINS	Patrice	FLAMAND		x	
CHATENAY	Evelyne	BERNARD	x		
CHÂTILLON LA PALUD	Gilles	DUBOIS	x		
	Chantal	BROUILLET	x		
CHATILLON SUR CHALARONNE	Patrick	MATHIAS		x	M. JACQUARD
	Sylvie	BIAJOUX	x		
	Michel	JACQUARD	x		
	Fabienne	BAS-DESFARGES		x	S. BIAJOUX
	Pascal	CURNILLON	x		
	Bernadette	CARLOT-MARTIN		x	
	Jean-François	JANNET		x	JM. GAUTHIER
CONDEISSIAT	Stephen	GAUTIER	x		
CRANS	Françoise	MORTREUX		x	G. DUBOIS
DOMPIERRE SUR CHALARONNE	Didier	MUNERET		x	
LA CHAPELLE DU CHATELARD	Cyrille	RIMAUD		x	
LAPEYROUSE	Gilles	DUBOST		x	L. COMTET
LE PLANTAY	Philippe	POTTIER	x		
MARLIEUX	Chantal	DESSERTINE	x		
MIONNAY	Henri	CORMORECHE	x		
	Émilie	FLEURY		x	I.DUBOIS
	Jean-Luc	BOURDIN		x	

MONTHIEUX	Philippe	PAILLASSON	x	JP. COURRIER
NEUVILLE LES DAMES	Michel	CHALAYER		
	Rachel	RIONET		M. CHALAYER
RELEVANT	Christiane	CURNILLON		x
ROMANS	Jean-Michel	GAUTHIER	x	
SAINT ANDRE DE CORCY	Ludovic	LOREAU	x	
	Evelyne	ESCRIVA	x	
	Pascal	GAGNOLET		x L. LOREAU
	Claude	LEFEVER	x	
SAINT ANDRE LE BOUCHOUX	Alain	JAYR	x	
SAINT GEORGES SUR RENON	Sonia	PERI	x	
SAINT GERMAIN SUR RENON	Christophe	MONIER	x	
SAINT MARCEL EN DOMBES	Dominique	PETRONE	x	
SAINT NIZIER LE DESERT	Jean-Paul	COURRIER	x	
SAINTE OLIVE	Thierry	PAUCHARD	x	
SAINT PAUL DE VARAX	Cédric	MANCINI		x E. ABRAM-PASSOT
	Evelyne	ABRAM-PASSOT	x	
SAINT TRIVIER SUR MOIGNANS	Marcel	LANIER	x	
	Martine	MOREL-PIRON		x
SANDRANS	Audrey	CHEVALIER	x	
SULIGNAT	Alain	GENESTOUX		x
VALEINS	Frédéric	BARDON		x S. PERI
VERSAILLEUX	Gérard	BRANCHY	x	
VILLARS LES DOMBES	Pierre	LARRIEU	x	
	Isabelle	DUBOIS	x	
	François	MARECHAL	x	
	Marie Anne	ROUX		x
	Didier	FROMENTIN	x	
	Agnès	DUPERRIER	x	
	Jacques	LIENHARDT		x
VILLETTE SUR AIN	Jean-Pierre	HUMBERT	x	

**Secrétaire de séance élu : Ludovic LOREAU**

**Rapporteur : Michel JACQUARD**

**Vu** le code de la commande publique,

**Vu** la délibération en date du 21 mars 2024, n°D20240321\_82,

Madame la Présidente rappelle que la consultation et plus particulièrement le rapport d'analyse des offres concernant la construction d'un multi-accueil de 66 places et d'un relais petite enfance sur Châtillon-sur-Chalaronne a été présentée en conseil communautaire du 21 mars dernier pour la Maîtrise d'œuvre.

Madame La Présidente précise que le rapport d'analyse des offres a fait l'objet de modification sur le lot 15 Cuisine uniquement.

En effet, à la suite d'une erreur matérielle lors de l'analyse des offres du lot 15 CUISINE, la maîtrise d'œuvre n'a pas pris en compte le mémoire technique d'une entreprise (mauvaise extraction du mémoire technique du dossier ZIP du fait d'un nombre de caractères trop important dans le nom du fichier).

Aussi, il convient de présenter au Conseil communautaire le rapport d'analyse des offres modifié pour ce lot afin de tenir compte de l'analyse du mémoire technique de

l'entreprise. Le rapport d'analyse modifié ne change pas le classement en première position de l'entreprise Etablissement Joseph, désignée attributaire du marché pour le lot 15 en date du 21 mars dernier.

Le rapport d'analyse des offres pour l'ensemble des autres lots n'est pas modifié.

Pour rappel, les critères retenus pour le jugement des offres sont pondérés de la manière suivante et sont communs à tous les lots :

Critères	Pondération
<b>1. Valeur technique</b>	<b>40%</b>
<b>2. Prix</b>	<b>40%</b>
<b>3. Environnement</b>	<b>20%</b>

Méthode de notation des offres :

- **Critère 1 : Valeur technique (40%) - En fonction du mémoire technique.**

Le mémoire technique répondra strictement aux points évoqués ci-dessous, sur 40 pages maximum (20 feuilles recto-verso), hors sommaire et fiches techniques des produits utilisés.

Les pages supplémentaires ne seront pas prises en compte pour l'analyse.

Sous-critères pondérés :

Sous-critère	Notation	Lots 13,14,15		Autres lots (1,2,3,4,5,6,7,8,9,10,11,12,16,17)	
		Pondération	Note Maxi	Pondération	Note Maxi
Choix des matériaux	De 0 à 4	2	8	0	0
Mode opératoire des travaux pour l'opération	De 0 à 4	2	8	4	16
Moyens Humains mis en œuvre pour l'opération	De 0 à 4	3	12	3	12
Respect des délais	De 0 à 4	3	12	3	12

- **Critère 2 : Prix des prestations (40 %)**

Il sera appliqué aux offres la formule suivante :

$C = 40$  (la note est de 40 points maxi correspondant aux 40 %).

PMini est le prix de l'offre la moins disante (hors offre confirmée anormalement basse).

Po est le prix de l'offre analysée

La note se calcule comme suit :

**Note du candidat (Prix des Prestations) =  $40 \times (P_{Mini} / P_o)$**

- **Critère 3 : Environnement (20%)**

		Lots 2,6,7,8,9		Autres lots (1,3,4,5,10,11, 12,13,14,15,16,17)	
Sous-critère	Notation	Pondération	Note Maxi	Pondération	Note Maxi
Impact environnemental des matériaux et Pacte Fibois	De 0 à 4	2	8	0	0
Organisation particulière pour le respect de la démarche environnementale (formations, contrôles, ...)	De 0 à 4	1	4	2	8
Chantier faibles nuisances	De 0 à 4	1	4	2	8
Réduction de la production des déchets	De 0 à 4	1	4	1	4

**Méthode de notation finale :**

L'addition des trois notes donne la note finale. L'offre la mieux-disante est celle qui a la note la plus élevée.

**Classement des offres :**

Nombre de plis reçus : 110

Nombre de plis analysés : 100

Madame La Présidente précise que le rapport d'analyse modifié du lot 15 fait l'objet d'une présentation en conseil communautaire sur lequel il est indiqué le classement des offres finales après négociation.

Le classement des offres comprenant les offres de base et les prestations supplémentaires suivantes reste inchangé :

- PSE 3 / Concernant les lots n°16 (PSE3a) et le lots n°17 (PSE3b) : Places de parking chemin de l'arboretum et création d'une aire de retournement
- PSE 6 / Concernant les lots n°13 (PSE6a) et 16 (PSE6b) : Eclairage extérieur entre limite bornage projet et parking EHPAD
- PSE 7 / Concernant le lot n°16 Station de relevage EU

Lot(s)	Entreprise(s) pressentie(s)	Montant total HT (DPGF après négociation)	Note technique	Note financière	Note environnement	Note globale
01 - Gros œuvre	BOURDON CONSTRUCTION	659 000 euros HT	31/40	40/40	17/20	88/100
02 - Ossature, charpente, bardages bois	LIGNOTOIT (groupement avec LIGNATECH)	620 000 euros HT	30/40	35.36/40	14/20	79.36/100
03 - Couverture et façade zinc	WILLIAM HORN	171 492,10 euros HT	30/40	40/40	12/20	82/100
04 - Etanchéité végétalisée	DAZY SARL	167 000 euros HT	33/40	39.39/40	17/20	89.39/100
05 - Serrurerie, métallerie	SARL CURT PATRICK	37 803,20 euros HT	30/40	40/40	11/20	81/100
06 - Menuiseries extérieures aluminium et bois aluminium, occultations	MENUISERIE MONTBARBON	349 267,70 euros HT	27/40	39.08/40	12/20	78.08/100
07 - Menuiseries intérieures bois	LES MENUISERIES DE L'AIN	158 381,00 euros HT	31/40	40/40	13/20	84/100
08 - Mobilier, agencement	TORUNSKI ASSOCIES	154 295,22 euros HT	26/40	40/40	15/20	81/100
09 - Cloisons, doublages, faux- plafonds, peinture	NAXO	329 468.30 euros HT	34/40	40/40	16/20	90/100
10 - Carrelage, faïence	LOUIS FONTAINE SARL	35 196,00 euros HT	33/40	40/40	18/20	91/100
11 - Sols souples	PEROTTO SARL	58 027,66 euros HT	34/40	31.94/40	17/20	82.94/100
12 - Ascenseur	TK ELEVATOR France	24 500,00 euros HT	30/40	40/40	18/20	88/100
13 - Electricité courantes forts et faibles, photovoltaïque	ENT GUILLOT	377 458,20 euros HT	34,15/40	34.06/40	15/20	83.15/100
14 - Chauffage, ventilation, plomberie sanitaire	SETIM	519 947,64 euros HT	40/40	40/40	19/20	99/100
<b>15 - Cuisine</b>	<b>ETABLISSEMENTS JOSEPH</b>	<b>99 930,01 euros HT</b>	<b>33/40</b>	<b>40/40</b>	<b>15/20</b>	<b>88/100</b>
16 - Terrassements, VRD	FAMY (groupement avec SOCAP)	442 972,13 euros HT	36.20/40	37/40	17/20	90.20/100
17 - Espaces verts	SOCIETE CHATILLONAISE D'AMENAGEMENT (SOCAP)	59 824,40 euros HT	40/40	34/40	16/20	90/100
Montant total HT (offre de base + PSE 3, PSE 6 et PSE 7)		4 273 298,56 euros HT				

Il est proposé au Conseil communautaire :

- De prendre acte de la modification du rapport d'analyse des offres correspondant uniquement au lot 15,
- De prendre acte que cette modification n'impacte pas la décision prise en conseil communautaire du 21 mars 2024, d'attribuer le lot 15 à l'entreprise Etablissement Joseph pour le montant arrêté ci-dessus,
- De prendre acte qu'aucune autre modification du rapport d'analyse des offres n'a été effectuée sur aucun autre lot.

**Le Conseil communautaire**

après en avoir délibéré, décide par 45 voix pour et 2 abstentions :

- **De prendre acte** de la modification du rapport d'analyse des offres correspondant uniquement au lot 15,
- **De prendre acte** que cette modification n'impacte pas la décision prise en conseil communautaire du 21 mars 2024, d'attribuer le lot 15 à l'entreprise Etablissement Joseph pour le montant arrêté ci-dessus,
- **De prendre acte** qu'aucune autre modification du rapport d'analyse des offres n'a été effectuée sur aucun autre lot.

Ainsi fait et délibéré, le 16 mai 2024

La Présidente,  
Isabelle DUBOIS

